

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative d'une demande de permis de construire déposée par la société CS de Domérat en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance envisagée de 4,8 Mwc, sise aux lieux-dits « La Corderie » et la « Locaterie » sur le territoire de la commune de Domérat (03410)

Par arrêté n° 541/2025 du 20 mars 2025, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du **lundi 14 avril 2025, jusqu'au vendredi 16 mai 2025, inclus.**

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de cette procédure est une autorisation des permis de construire assortie du respect de prescriptions spécifiques, ou un refus du permis de construire.

La commune concernée par cette enquête est : Domérat.

L'enquête sera conduite par Monsieur Franck RIPART, ingénieur agricole, exploitant agricole, en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. En cas d'empêchement de celui-ci, la poursuite de l'enquête sera transférée sans délai à Monsieur Daniel BLANCHARD désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La mairie de Domérat est désignée siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment un rapport d'étude d'impact environnementale, relatif au projet, ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :

– sur support papier (ou numérique) en mairie de Domérat, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public ;

– sur le site internet de la préfecture de l'Allier : www.allier.gouv.fr

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)

– sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6123>

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 14 avril 2025 à partir de 9 heures, jusqu'au vendredi 16 mai 2025 inclus, à 17 heures, selon les modalités suivantes :

– sur le registre ouvert à cet effet dans la mairie de Domérat, tenu à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;

– sur un registre dématérialisé accessible sur internet via le lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6123>

(ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;

– par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique-6123@registre-dematerialise.fr

– par courrier adressé au commissaire enquêteur, à l'adresse de la Mairie de Domérat, 7 Rue du Treignat – 03410 DOMÉRAT.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, pendant ses **permanences assurées les jours suivants :**

Mairie de Domérat :

- Lundi 14 avril 2025, de 09h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)
- Mardi 22 avril 2025, de 14h00 à 17h00
- Mercredi 30 avril 2025, de 09h00 à 12h00
- Mercredi 7 mai 2025, de 14h00 à 17h00
- Vendredi 16 mai 2025, de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête)

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Domérat. Les observations adressées par voie électronique seront transmises au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Domérat et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

CS de Domérat

Madame Maëlys LE GREL

188 Rue Maurice Béjart

34080 MONTPELLIER

Téléphone : 06 62 87 42 74

Courriel : maelyslegrel@groupevaleco.com